

Projet d'établissement

Compte tenu :

- Du projet académique 2014 – 2017
 - L'ambition pour chaque parcours ;
 - Former un élève connecté et participatif ;
 - L'éducation dans un monde ouvert ;
 - Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie

- Des spécificités du Collège Irène Joliot-Curie du Havre, accueillant une population contrastée dont, notamment, les élèves issus des quartiers environnants du Centre Ancien constituent une composante majeure,

la communauté éducative établit le projet suivant :

Axe 1 : Un accompagnement permanent des élèves au service d'acquisitions solides et fiables d'une part, de la construction personnalisée d'un projet de poursuite d'étude d'autre part.

Ref : axe 1 du projet académique

- 1) La maîtrise des savoirs fondamentaux, au sein desquels la maîtrise de la langue est primordiale, est conçue comme prioritaire.
- 2) Accompagnement personnalisé, aides ou tutorat : les élèves doivent bénéficier équitablement des dispositifs pédagogiques correspondant à leurs capacités et besoins.
- 3) L'ULIS fait pleinement partie de l'établissement (Annexe 1)
- 4) L'accueil des élèves en 6^E, leur suivi et leur orientation en toutes ses étapes font l'objet d'une attention partagée et renforcée.

Axe 2 : Lieu d'apprentissage du civisme et de la citoyenneté, le collège promeut un climat favorable à l'épanouissement et l'autonomie des élèves.

Ref : axes 2 et 3 du projet académique

- 1) La visée éducative et l'encadrement des élèves constituent les préoccupations de tous : le respect des personnes, des cours et du droit sont des principes de base et des exigences permanentes du fonctionnement du collège.
- 2) Le collège est un lieu d'apprentissage et d'exercice de l'autonomie : le CESC, la recherche documentaire et l'accès au CDI (Annexe 2), la participation aux instances, favorisent l'implication des élèves dans leur scolarité et dans l'établissement.
- 3) Le collège est un lieu de vie et d'ouverture :
 - a. Les séjours et sorties pédagogiques sont considérés comme des moments et points d'appui majeurs de la formation des élèves : leur diversité est garantie, et les sorties obligatoires, offertes à tous, sont privilégiées.
 - b. Le dynamisme du champ péri-éducatif (Ateliers pédagogiques et Club, Unss, Foyer – Annexe 3) est un atout reconnu du collège.

Axe 3 : Haut lieu d'enseignement dans un environnement qui le demande, le collège entend rayonner et s'inscrire résolument dans une culture partenariale et de réseaux.

Ref : axes 2 et 4 du projet académique.

- 1) Qu'il s'agisse des options, des projets et ateliers, le collège présente une offre riche dont il

défend l'accessibilité à tous.

- 2) L'offre est notamment nourrie de partenariats internes à l'Education nationale (écoles du secteur, Lycées, BEF) autant qu'avec des acteurs extérieurs (ITEP, Ecoles de voile, de musique, Ville du Havre) : le collège se veut tête de pont en la matière.
- 3) Le dynamisme technologique favorisant la communication interne et externe, l'accès aux ressources, le suivi des élèves autant que le déploiement de leur autonomie, il est posé comme un pilier déterminant et un enjeu d'avenir (Annexe 4 – ENT).

ANNEXE 1 : Projet de la classe ULIS

ANNEXE 2 : Projet Documentaire

ANNEXE 3 : L'offre Péri-éducative

ANNEXE 4 : L'ENT Arsène76 en partenariat avec le Conseil général de Seine Maritime.